



Le mot du maire.

L'année 2016 vient de s'achever, et au travers de ce bulletin municipal n°4, vous allez retrouver les images et informations qui ont fait l'actualité. Malheureusement la commission communication n'a pas pu tout relater et a dû faire un choix (moment toujours délicat, ce qui prouve qu'il se passe toujours beaucoup de choses dans notre village).

L'année 2016 aura été marquée par des événements dramatiques et tragiques dans notre Pays, souhaitons qu'en 2017 nous puissions retrouver un peu plus de paix et sérénité.

Après un printemps très pluvieux, nous avons connu un été très ensoleillé ce qui a fait venir les touristes ; les marchés à l'ancienne du dimanche ont connu une belle affluence. Le fleurissement, une fois de plus, a été remarquable et remarqué. Cambremer a même eu droit à un joli reportage effectué par TF1.

Quelques travaux et investissements ont été réalisés en 2016 :

- *L'implantation du city stade*
- *La rénovation du parking de l'Europe et implantation d'une borne de recharge électrique*
- *L'enfouissement des réseaux rue de la Sergenterie*
- *Les marquages au sol dans le village*
- *L'implantation de deux radars pédagogiques à Saint Aubin*
- *L'acquisition d'un piano de cuisine pour la salle des fêtes*

Pour 2017, l'étude de faisabilité de notre « gros » projet sur l'ancien garage Hermilly est en cours.

Les investissements seront sûrement revus à la baisse. Des choix devront être faits car actuellement et dans le cadre des mises aux normes aussi bien pour l'accessibilité Personnes Mobilité Réduite que pour la défense incendie, il y aura un bon nombre de dépenses à envisager.

L'ensemble du Conseil Municipal, du personnel communal et moi-même, vous souhaitent une bonne année 2017, remplie de santé et de joie à partager avec vos familles.

Annick SEVESTRE

Infos communales

Gestion grange aux dîmes

Depuis la réfection de la grange aux dîmes, la municipalité en avait confié l'exploitation à l'association Cambremer Evénements.

La convention arrivait à son terme et l'association n'a pas souhaité la renouveler. C'est désormais la municipalité qui en assure le fonctionnement en conservant l'objectif premier d'expositions et en répondant aux attentes des associations.

Pour cela une commission communication a été mise en place. Pour tout renseignement concernant la réservation ou la programmation, consultez le site :

www.cambremer.fr/fr/culture-vie-associative/grange-aux-dimes ■



Ma commune Ma santé

Le CCAS de Cambremer (et communes associées) a signé une convention avec l'association ACTIOM.

Cette association d'assurés loi 1901, permet de proposer aux habitants une solution mutualisée de santé. Le but est d'offrir la possibilité aux habitants de pouvoir bénéficier d'une mutuelle santé collective à un coût négocié et plus avantageux par rapport à un contrat individuel. Pour en bénéficier il suffit de résider dans la commune ou d'être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune, ou être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune. Pas de questionnaire de santé, ni de délai de carence ou de limite d'âge. Les revenus les plus modestes pourront, par ailleurs, bénéficier de l'Aide à la Complémentaire Santé.

Une première réunion d'information aux habitants de Cambremer et des communes environnantes ayant signé la convention, a

eu lieu lundi 12 décembre. Elle a rencontré un faible succès, peut-être dû à l'horaire, à une communication incomprise. Toutefois les personnes présentes ont pu prendre rendez-vous avec Mr Collas, le samedi d'après, afin d'avoir une étude personnalisée.



Si vous souhaitez avoir des renseignements, savoir si vous êtes éligible et faire une simulation (tarificateur sur le site), vous pouvez vous connecter au site : www.macommunemasante.org ou téléphoner au service conseils & souscription au 05.64.10.00.48. Vous pouvez également envoyer un mail à info@macommunemasante.com. Vous pourrez

rentrer toutes vos données et faire un comparatif des tarifs et prestations avec votre complémentaire santé actuelle. ■



Un nouveau correspondant

En poste depuis 1987, Stéphane SEVESTRE a cessé ses fonctions de reporter Ouest France depuis fin Juillet. Nous tenons à le remercier du travail accompli avec sérieux pendant tout ce temps, et lui souhaitons un bon repos bien mérité.

Désormais pour tout reportage, information à faire passer, vous pouvez vous adresser à Monsieur Michel GARDIN qui a repris le flambeau. Tél : 02.31.61.19.21 ou garouda13@gmail.com. ■



Déchetterie :

A noter les nouveaux horaires :

Lundi : 9h00 - 12h00 Mercredi : 14h00 - 17h30 Vendredi : 14h00 - 17h30 Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Nous rappelons à tous les habitants que les déchets ménagers sont collectés le lundi matin et qu'ils ne doivent pas être déposés avant 18h00 le dimanche soir !

Réglementations et gestes citoyens :

ENTRETIEN DES HAIES

Dans un souci de sécurité, il est rappelé qu'il est nécessaire d'entretenir les haies et d'élaguer ou abattre toutes branches dangereuses ou arbre mort et menaçant.

BRULAGE

Le brûlage des déchets verts dits de jardin (biodégradables sur place) est réglementé par l'article 84 du code de l'environnement. Veillez à respecter les règles en vigueur



Pour la défense de la poste dans le service public.

Une motion sera proposée au prochain Conseil municipal, visant à rappeler notre attachement aux services publics de proximité, garants du lien social.

Le bouleversement dans les missions de service public de La Poste et la politique de réduction de présence postale fait réagir, suscite de l'émotion, une forte désapprobation des usagers et d'une majorité importante d'élus. Le 27 septembre dernier, les postiers manifestaient leur mécontentement devant le bureau de poste de Cambremer. Motif de la grogne : une réorganisation qui supprime des emplois locaux (1.5 poste sur 9 emplois), durcit le travail des facteurs et pénalise les usagers. C'est aussi des transformations de bureaux en Agences Postales qui assurent le strict minimum de services aux usagers.

Notre Département, n'est pas épargné par les orientations de la direction du groupe. Trois agences devraient disparaître à Caen et une à Bayeux sans compter les difficultés actuelles ou à venir, dans les communes rurales.

Dans le cadre des négociations relatives au contrat tripartite Etat/Poste/Association des Maires de France 2017-2020, ce mouvement a obtenu que l'AMF ne signe pas le renouvellement tel quel. Actuellement, il est du rôle du Maire et des Conseillers Municipaux d'accorder ou de refuser la fermeture des bureaux de poste. Supprimer cette disposition s'apparenterait à un déni de démocratie. Laisser les mains libres à la

Poste reviendrait à lui permettre d'atteindre son objectif affiché, c'est-à-dire, « adapter le réseau aux contraintes économiques », ce qui signifie fermer de nombreux bureaux de postes et supprimer des emplois.

L'Etat accorde 300 millions par an à la Poste au titre du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) alors qu'elle fait un bénéfice de 635 millions d'euros. Ils ne doivent pas servir à accompagner des fermetures ou des transformations de bureaux, mais bien à leur développement, leur modernisation. Plusieurs villes ont déjà voté des motions de soutien.

La motion que nous proposerons au prochain Conseil Municipal visera à rappeler notre attachement aux services publics, aux services de proximité, garants du lien social. L'Association des Maires de France, dans le cadre du nouveau contrat de présence postale 2017-2020, avec l'Etat et la Poste, doit négocier un nouveau contrat tourné vers l'emploi, le développement des services publics, le renforcement d'un maillage territorial des services publics postaux. **S'opposer aux fermetures de bureaux ou à leur transformation est une œuvre de salut public.** Jean-Luc Quémener ■

Fusion de communauté de communes

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) à son origine en 2014 prévoyait que les communautés de communes devraient se regrouper pour former une communauté d'au moins 10 000 habitants -15 000 hab voir 20 000 hab.

Les élus de l'ensemble des 22 communes de la communauté de communes de Cambremer (5 500 hab) avaient anticipé en délibérant pour une fusion avec Blangy Pont-l'Évêque Intercom (B.P.I interco de 15 000 hab) avant même de connaître le seuil exact. B.P.I avait été choisi pour avoir une similitude de territoire (rural) mais surtout B.P.I avait les mêmes compétences que la CCCambremer (scolaire, tourisme, développement économique, etc...) Le seuil des 15 000 habitants connu à l'été 2015, B.P.I (15 000 habitants) fait le choix de rester en l'état, mais accepte toutefois de se regrouper avec Cambremer avant la fin du mandat (2020), Cambremer bénéficiant d'une dérogation du fait d'une densité démographique inférieure à la densité démographique nationale.

Des réunions sont alors programmées début 2016 entre les 2 bureaux afin d'anticiper cette fusion, mais en septembre 2016, un courrier de BPI nous annonce que l'ensemble de leurs conseillers communautaires renoncent à accueillir les 22 communes de la CCC, mais dans son courrier, le Président Hubert Courseaux propose toutefois à quelques com-

munes limitrophes de Pont-L'Évêque de les rejoindre. Cette décision nous laisse dans un désarroi le plus total, la sensation d'avoir perdu beaucoup de temps et d'avoir été quelque peu berné.

Si certains quittent le « navire », nous devons rester unis avec les communes non acceptées par BPI ; une prise de contact a été faite avec les Communautés de Communes de CABALOR-COPADOZ-CCED (devenu Normandie Cabourg Pays d'Auge au 1er Janvier interco de 30 000 hab. et l'Intercom de Lisieux devenu Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie de 75 000 hab.)

Pour étudier les différents scénarios, l'impact financier et juridique de chacun, la communauté de communes de Cambremer vient de recruter un cabinet conseil spécialisé pour aider les collectivités. Outre l'aspect financier, si nous ne sommes maître du choix, il nous faudra penser à préserver notre territoire attractif avec son caractère rural et son patrimoine bâti, nos acteurs économiques, notre école, nos services, nos associations, notre office de tourisme. Avec tous ces atouts, nous pourrions apporter notre dynamisme à la collectivité d'accueil.

L'avenir de Cambremer se discute « en secret » comme le prétendent les médias... mais pourquoi vouloir annoncer un rattachement avec telle ou telle communauté de communes sans être sûr de l'accord de leurs conseillers. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution par une réunion publique. **Annick SEVESTRE**

Mercredi 29 juin 2016 Mise en service de la borne de recharge électrique.



La borne est située parking de l'Europe et fait désormais partie du réseau des bornes installées ou en programmation d'installation dans 156 communes du calvados.

Vous pouvez retrouver les informations sur le site du SDEC :

[Http://www.sdec-energie.fr/bornes-de-recharge](http://www.sdec-energie.fr/bornes-de-recharge)

Pour vous abonner à mobisdec :
02.31.06.61.80.

Radars pédagogiques

La circulation sur la CD 50 au niveau du lieu-dit « La Poste » restait un point noir au niveau sécurité.

A cet endroit, existent 4 arrêts de bus, dont 2 sont utilisés par les bus Verts qui transportent les enfants fréquentant les collèges de Lisieux et l'école de Cambremer.

La vitesse est excessive, bien qu'il y ait un panneau 70.

La municipalité avait réfléchi à sécuriser l'intersection et les emplacements aménagés réservés au ramassage scolaire ; afin d'inciter les automobilistes à réduire la vitesse, 2 radars pédagogiques ont été implantés par le personnel communal début octobre. Le coût de l'opération est entièrement à charge de la commune et représente environ 4 500 €. ■



Rapprochement du site et du SICTEC.



Les communes de Saint Laurent du Mont et Cambremer ont officialisé une longue collaboration en assainissement collectif en créant en janvier 2015 le SICTEC (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux de Cambremer).

La mise en œuvre de la loi NOTRe et du schéma Directeur mettent en avant la nécessité de réduire le nombre de syndicats afin de favoriser l'accroissement de la solidarité financière et territoriale.

Dès mon élection à la présidence du SICTEC en janvier 2015, soucieux de rester maître de notre avenir, j'ai cherché des solutions mais notre syndicat restait, dans le domaine de l'assainissement, isolé territorialement. Dès la fin de l'année 2015 un espoir est apparu, en effet Le SITE (Syndicat intercommunal de Traitement des Eaux) de Lisieux entamait la procédure de rapprochement avec le SIVU Le Pré d'Auge-La Boissière-La Houblonnière, qui prit effet le 1er janvier 2016.

Début février 2016, la condition de continuité territoriale étant remplie, je demandais audience à Monsieur CAILLOT Président du SITE pour évoquer avec lui la possibilité du rapprochement.

Après délibération de l'ensemble des collectivités concernées, Madame La Sous-Préfète de Lisieux signe, le 16 novembre dernier, les arrêtés préfectoraux de cessation d'activité du SICTEC et d'adhésion des communes de Saint Laurent du Mont et Cambremer au SITE de Lisieux à compter du 1er janvier 2017.

La mutualisation des services et le savoir-faire d'une structure telle que le SITE, ne peuvent qu'être bénéfiques pour nos deux communes. La gestion de la station d'épuration et des réseaux de Cambremer-Saint Laurent du Mont restent confiée, par contrat de délégation de service public à l'Entreprise Saur jusqu'en juillet 2024. Lors du 1er conseil syndical de l'année 2017, l'assemblée délibérante du SITE fixera le calendrier et les modalités de mise en œuvre des redevances que je ne manquerai pas de porter à votre connaissance.

Le Président du SICTEC
Jean-Yves DUBOURGUAIS

Réhabilitation du réseau d'assainissement rue du Coteau.



Historique : vieille d'une quarantaine d'années, la canalisation publique d'assainissement collectif desservant les habitations 1 à 15 de la rue de la Rosière est située, sous servitude, en domaine privé chez les riverains de la rue du coteau et son exutoire se situe rue des Champs. Les diagnostics des réseaux réalisés en 2010 et 2011, ont montré que la canalisation en amiante ciment de diamètre 160 mm souffrait d'un manque d'entretien et de vieillissement entraînant des défauts importants d'étanchéité.

Plusieurs projets de réhabilitation en tranchée ouverte sont alors évoqués nécessitant l'intervention d'engins mécaniques dans les jardins et, au vu de la configuration et de l'aménagement des terrains privés, auraient causé d'importants dégâts et auraient été très complexes à réaliser.

Ces propositions de travaux ont provoqué en

2012-2013 la colère des riverains qui constituèrent un comité de défense mettant un terme aux projets de réhabilitation.

La remise en état du réseau est cependant nécessaire :

A la création du SICTEC (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux de Cambremer) en janvier 2015, le Président Jean-Yves DUBOURGUAIS se devait donc de reprendre la réhabilitation.

La technique à employer est déjà bien connue des professionnels depuis de nombreuses années. Le chemisage continu des collecteurs et branchements permet de reconstituer la canalisation sans ouvrir de tranchée en passant par l'intérieur. Après hydrocurage et visite caméra, un robot équipé d'outils de fraisage atténue les irrégularités les plus importantes.

Pour le chemisage, un feutre enduit de résine polymérisant à chaud est introduit dans la canalisation par une technique dite de retournement (comme lorsqu'on remet une chaussette à l'endroit), elle est plaquée contre les parois par pression d'air. La polymérisation se fait par injection de vapeur. Une fois polymérisée la gaine devient structurante et peut donc se substituer à l'ancienne canalisation.

L'opération a été réalisée sur 1 semaine durant le mois de juillet sans aucun terrassement et en utilisant des dispositifs manuellement transportables sans engins mécaniques, donc sans aucun dégât ; les véhicules lourds stationnant dans les zones accessibles.

186 m de collecteur, 8 branchements et 3 regards de visite ont ainsi été réhabilités par l'Entreprise ATEC Réhabilitation pour un montant total de 35 193 € TTC.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 13 150 € par l'Agence de l'Eau Seine Nord et

ont été réalisés sous charte qualité nécessitant un contrôle extérieur (vérification caméra et contrôle de l'étanchéité) mené par l'Entreprise Bonnefoy pour un montant de 4 212 € TTC Soit un montant total de 39 975 € études préliminaires incluses pour un reste à charge du Syndicat de 26 825 € TTC

Remerciements :

Jean-Yves DUBOURGUAIS remercie les riverains propriétaires des rues du Coteau et de la Rosière pour leur compréhension dans la gêne occasionnée par ces travaux, pour avoir laissé un libre accès au réseau situé sur leur propriété et pour avoir facilité autant que faire se peut l'intervention délicate des Entreprises.

Merci également aux Entreprises et notamment à l'Entreprise ATEC Réhabilitation qui a mené à bien cette opération, rendue complexe par la configuration des lieux, en parfaite concertation avec l'ensemble des propriétaires riverains. ■



Vie de la commune

Les CM2 participent aux commémorations du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918, qui a eu lieu le vendredi 11 novembre 2016 au monument aux morts, a réuni population, porte-drapeaux, sapeurs-pompiers, élus, dont la sénatrice, Corinne Ferré et les enfants de la classe de CM2 de Cambremer. Ces derniers ont offert un bel hommage en lisant un texte de Jacques Hubert FROUGIER, Folie meurtrière, dont nous vous offrons un extrait :

*« Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil*

*14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière*

*Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner »*



Cette manifestation a permis, une fois de plus, d'honorer nos Poilus dont les noms sont inscrits sur le monument, ainsi que ceux qui revinrent de ce conflit mais restèrent à jamais des témoins silencieux, marqués dans leur chair et leur âme par l'atrocité de cette guerre. ■

Une magnifique fête du 14 juillet



L'association des commerçants nous a offert, cette année encore, une magnifique fête du 14 juillet. Le public était nombreux au traditionnel feu d'artifice et les spectateurs ont pu poursuivre cette soirée place de l'église : démonstration de HIP HOP, soirée animée par le trio MC Donnels, le DJ SHOW KUT et le groupe de Cambremer Les SCHNAUZERS in the box. Avec la fête de Pâques et l'animation durant les fêtes de Noël, l'association participe activement à l'animation du village. ■

Marché de Noël du 4 décembre 1016

Une très bonne affluence répartie sur l'ensemble de la journée pour ce marché de Noël.



35 exposants, producteurs ou artisans, étaient présents avec des nouveautés, notamment stand peinture sur soie, producteur de vin, maroquinerie.

Le club photo, installé dans le foyer familial avec le Père Noël, a battu son record de clients. Le plat chaud de François a connu également un beau succès. La température extérieure par contre a freiné la participation au tour de calèche dans le village. La décoration du bourg en soirée avec les illuminations et le cadre de la grange aux dimes ont été très appréciés par les visiteurs, ainsi que le caractère artisanal local de ce marché.

Merci aux employés municipaux et au conseil municipal pour l'aide apportée à ce marché. ■

CARNAVAL

Le 1^{er} avril, les enfants de l'école de Cambremer ont déambulé dans les rues du village.

Haut en couleur, ce traditionnel carnaval, encadré par les parents et enseignants, et en partenariat avec l'accueil de loisirs, contribue à égayer notre village et à en faire perdurer la tradition. Les enfants après avoir parcouru le village en jetant des confettis, ont chanté et dansé sur la place de l'église avant de prendre un petit goûter de crêpes. Souhaitons que celui de 2017, le 7 avril 2017, nous ravisse à nouveau les yeux et nous invitons les habitants à y participer! ■



Vivre à Cambremer



« Qu'y a-t-il de si particulier dans ce joli village ?? »

Lundi 07 Novembre des stagiaires en formation DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport) aux CEMEA (centres d'entraînements aux méthodes d'éducation actives) Basse Normandie sont venus sur notre territoire. Direction choisie par les formateurs : le Pays D'Auge. Première étape Saint Aubin sur Algot, rencontre avec Erik Klaassen dans sa boulangerie bio.

Les stagiaires ont confectionné du pain bio et des pizzas pour le repas du midi, mais surtout ont discuté autour de valeurs, de convictions, de visions alternatives.

L'après-midi, accompagnés de Christèle Meurer, une habitante de Cambremer, ils ont

visité le village. Lundi, il pleut, les commerces sont fermés.....leur ressenti : « Qu'y a-t-il de si particulier dans ce joli village ?? »

Direction la mairie pour trouver des réponses à leur question. Un temps d'échange avec des membres d'Associations, Mylène de l'office de tourisme, des représentantes de la compétence communautaire du secteur jeunesse, le Maire et adjoints. Après un tour de table de présentation d'échanges, des discussions sont lancées et ils découvrent le dynamisme associatif initié par les habitants et soutenu par la municipalité. Au-delà du dynamisme associatif, ils identifient une vraie volonté de la part de la commune et de la communauté de communes de mettre en avant l'attractivité du territoire. Mylène leur démontre que contrairement à ce que l'on pourrait craindre, le village n'est pas replié sur lui-même, mais qu'il tend à s'ouvrir sur l'extérieur pour favoriser l'accueil des touristes et le lien entre les différents acteurs associatifs et institutionnels de la commune.

« Article écrit par les stagiaires en formation d'animation Professionnelle »

Saint-Pair-du-Mont rendez-vous des voisins 2016.

Le 23 juillet dernier, notre évènement annuel s'est déroulé chez Laurence Royer et Alain Vouriot.



convivialité, mais aussi ponctuée de moments plus sérieux sur le devenir de nos communes. Merci à tous les deux pour votre accueil et à l'année prochaine pour un autre RDV déjà programmé et réservé le 22 juillet 2017.

Maire délégué J-Luc Quémener ■

Inauguration du terrain multisports

Le « très attendu » city stade a été inauguré le samedi 24 Septembre dernier sous un beau soleil automnal, en présence de Mme la Ministre Clotilde Valter, Mme La Sous-Préfète, Madame Virginie Ledressay et Monsieur Xavier Charles Conseillers Départementaux, quelques élus et représentants d'associations.

Ce terrain représente un investissement de 87 580€ financé par l'Etat, le Conseil Départemental et une réserve parlementaire. Le reste à charge pour la commune représente environ 32 310 €.

C'est un équipement qui a pu être implanté dans le terrain face aux écoles et non loin du centre bourg grâce à une convention passée avec la Communauté de Communes. Il servira aux Ecoliers, aux enfants qui fréquentent le RAM, le centre de loisirs et aux jeunes et moins jeunes de la commune. A cet effet un planning de mise à disposition a été établi avec la Directrice de l'Ecole. ■



Le trail pom'haies vergers

Un rendez-vous fidèle et incontournable.



Si le trail s'inscrit désormais comme un rendez-vous fidèle et incontournable, nous noterons cette année une grande nouveauté : le parcours initial, inchangé, s'est vu élargi par deux boucles dessinant ainsi un deuxième parcours. Désormais le trail pom'haies vergers offre deux possibilités, 15 km et 25 km, à travers les vergers et les vallons de notre territoire cambremérien. Ces parcours offrent la découverte d'un décor de choix, à travers notamment la traversée de propriétés privées .

C'est ainsi que 500 coureurs et une cinquantaine de marcheurs ont pris le départ au coeur de Cambremer sous les encouragements et applaudissements de nombreux villageois, admiratifs et attentionnés.

Une centaine de bénévoles, en poste, remplissaient leur mission avec bienveillance.

La pluie s'était invitée pour l'arrivée mais cela n'a pas terni l'ambiance festive, une nouvelle fois au rendez-vous... Les coureurs sont prêts à recommencer l'an prochain, ce sera le 15 octobre 2017.

Dans le cadre du trail, l'équipe d'AO2C propose chaque année un partenariat avec une association : cette année "vaincre la mucoviscidose " s'est mobilisé avec AO2 ; un chèque de 500 euros leur a été remis lors de la soirée des bénévoles . ■

Associations

20 ans de l'Être Enchanté

2016 sonne les 20 ans de l'association l'Être Enchanté.

Une grande fête s'est déroulée le 18 juin à la salle des fêtes de St-Ouen-le-Pin.



La Salle des fêtes était décorée de photos, panneaux, bric à brac et souvenirs des différents moments forts de l'association: les festivals africains, les Parcours Croisés, A la Croisée des Chemins, les oeuvres plastiques et les aquarelles, les affiches et les panneaux.

Un état des lieux a été tracé ce jour là, des débuts de l'association avec comme invités d'honneur à la fête: Luc et Estelle Leroy, les fondateurs de l'Être Enchanté. Environ 250 personnes sont passées sur la journée.

La fête s'est poursuivie avec un repas, un gâteau d'anniversaire et concert, dans une belle ambiance familiale et festive. ■

Un tunnel d'accueil «l'Être Enchanté» depuis 20 ans, le passage du passé du futur de l'avenir" annonce la couleur avec ses photos qui retracent les débuts de l'association jusqu'à aujourd'hui.

Ambiance chaleureuse et conviviale toute la journée avec des présentations d'ateliers : hip-hop, zumba, théâtre, chorale, batterie, piano, guitare; une oeuvre plastique rappelant "les Parcours Croisés" a été confectionnée par les petits et les grands, des performances théâtrales ont ponctué la journée d'anecdotes et de souvenirs de l'association. Le tout sous un magnifique soleil. Les membres de L'Être Enchanté ont même imaginé une monnaie spécialement pour l'évènement !



L'Être Enchanté « partage » bricolage et jardinage.

Depuis septembre dernier, l'association l'Être Enchanté propose 2 nouvelles activités gratuites et ouvertes à tous : le bricolage en partage et le jardin partagé.

Vous avez une perceuse qui ne fonctionne plus, un robot ménager défilant ou encore le petit train des enfants en panne, ne jetez plus !



Apportez votre caisse à outil et votre objet, et venez apprendre à le réparer en compagnie de Christian, qui se fera un plaisir de vous guider dans l'univers du bricolage.

De nombreux objets ont déjà repris vie après ce moment convivial et pédagogique, tous les jeudis de 17 h 00 à 19 h 30 au stade des Perreaux, à Cambremer.

contact : contact@etre-enchante.fr ou Christian au 06.77.62.06.93

Installé derrière l'école élémentaire Victor Hugo, le jardin partagé de Cambremer

est un espace respectueux de la nature qui favorise la rencontre des cultures et des générations. ■

jardin partagé

S'articulant autour du potager, ce lieu de découverte de l'environnement est aussi un lieu de détente avec sa zone de lecture et des expositions temporaires.

"Des rencontres enchantées" sont prévues cette année sur site (musique, conte, ateliers créatifs, théâtre, moments conviviaux, surprises...).

Le programme sera prochainement disponible à la mairie et à l'office de tourisme.

Et même si vous n'avez pas la main verte, venez partager des conseils,

des graines ou un sourire au jardin tous les samedis matin dès 10 heures.

contact : contact@etre-enchante.fr ou Sébastien au 06.82.22.60.81 ■



NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

La 3^e édition du festival Normandie Impressionniste, sur le thème du portrait, avait retenu le projet porté par Cambremer évènement.



Peintres, écrivains s'étaient donnés rendez-vous en mai et juin à Cambremer, sous la protection attentive de Yves Riguidel sans qui rien n'aurait été possible.

Le 15 mai par une matinée fraîche et ensoleillée, alors que le marché à l'ancienne inaugurerait une

nouvelle saison, les peintres s'installèrent timidement au cœur du village pour un exercice original. Chacun pouvait ainsi se "faire tirer le portrait" pendant que les écrivains captaient l'évènement pour le retranscrire, l'écrire.

Il s'agissait de réaliser le portrait de tous et de chacun, de croiser des regards, d'écrire et de décrire un village en vie.

Chacun sur ses réserves tente de remplir sa mission. Le club photo avait prêté renfort à l'évènement. Une fois croqué, les commentaires allaient bon train. La présence de chevalets sur la place du marché intriguait et faisait sourire.

Ils revinrent nous rendre visite le 21 juin et le

26 juin.

Leurs visages devenant familiers, leur présence presque naturelle, ainsi chacun pouvait prendre part à l'évènement.

Certains commerçants se sont prêtés

au jeu et les musiciens ont été fixés à la pointe du pinceau.

L'exposition qui permet de mettre en scène tous ces instants a connu un franc succès ; les échanges et les rencontres humaines ont été passionnantes.

Le livre retraçant toutes les créations est à votre disposition à la bibliothèque. ■



Le RAM va sortir son deuxième CD avant l'été 2017.

Une représentation a eu lieu en novembre à la salle des coteaux, qui a permis de découvrir une partie des chansons pour enfants qui seront présentes sur le CD. Les assistantes maternelles, accompagnées par Marion Motte et Benjamin André, ont fait le show pour le plus grand plaisir des petits et de leurs parents.

Ce CD est le fruit des ateliers d'éveil musical qui se déroulent régulièrement au RAM. Dans la même dynamique, des bénévoles se regroupent régulièrement pour confectionner un grand tapis de lecture qui risque fort d'avoir un grand succès auprès des p'tits bouts.

Bravo à Sophie Mary qui crée une vraie dynamique dans ce RAM, à tous les intervenants qui animent les ateliers et bien sûr aux « nounous » qui jouent le jeu, entre autre pour leur participation active et motivée sur le CD. ■



L'AJC rajeunit l'ancienne cantine.

L'association des jeunes, AJC, compte entre quinze et vingt jeunes.



Ces jeunes participent depuis deux ans aux « taxi-brouettes » des AOC pour remplir un peu leur cagnotte de fonctionnement. Cette année, les jeunes, dans le cadre du printemps des poètes, ont réalisé deux jolies « fresques » au pochoir et à la peinture en bombe, avenue des Tilleuls et au Côteau. Une habitante de Cambremer, Mme Dagonneau, qui travaille pour la société ALCOA, a proposé une action, en l'occurrence, repeindre une partie de l'ancienne cantine (qui sert également pour le moment de local jeunes) avec l'aide de collègues de travail. Les jeunes ont donc réalisé cette action, ce qui leur a rapporté la somme de 3000 dollars. Cet argent leur permettra d'organiser des sorties et d'agrémenter leur futur local jeunes, en cours de réalisation au Côteau. ■

Jeux de société à la bibliothèque

À l'initiative de Stéphane et Fanny Leclanche, un cercle d'amateurs de jeux de société est ouvert depuis trois saisons.

De novembre à mars, le deuxième dimanche du mois, l'équipe vous propose de venir passer un moment convivial autour d'un thé ou d'un café et de redécouvrir le plaisir de jouer ensemble.

Retrouvons nous afin de partager vos jeux préférés, et nous pourrons vous en faire découvrir de nouveaux...

Prochain rendez-vous en février, à partir de 14 heures, à la bibliothèque de Cambremer !

A très bientôt, les bénévoles de la bibliothèque. ■



L'association du Marché à l'Ancienne de Cambremer a fêté ses 30 ans d'existence.

Il vaut mieux tard que jamais... Créée en 1985, l'association a fêté avec 1 an de retard son 30^e anniversaire.

A cette occasion un repas campagnard était organisé le dimanche 17 juillet dernier, réunissant plus d'une centaine de personnes.

Tous nos remerciements vont à François, qui avant l'aube, a préparé le barbecue afin de servir le repas vers 13 heures. Au menu, cochon et mouton grillés au choix, entrée, fromage et dessert provenant du terroir local.

Ce marché a été animé par Kasper et son piano mobile. La météo favorable de l'été 2016 a permis de connaître une bonne affluence chaque dimanche, les animations variées ont satisfait les visiteurs, notamment les différents groupes folkloriques ainsi que la participation de 35 exposants (producteurs et artisans) qui nous l'espérons seront encore plus nombreux en 2017. ■

Résultats du concours des maisons fleuries

Le jury composé de membres du conseil municipal a parcouru les rues de Cambremer et les chemins de campagne courant juillet.



Chaque membre du jury attribue une note et l'ajout de ces notes détermine le gagnant de chaque catégorie. Cette année encore de très jolis parterres, balconnières, potées et les départager n'est pas toujours facile ! Nous remercions vivement les habitants qui nous régaler les yeux.

Les prix ont été remis lors de la cérémonie des vœux vendredi 13 janvier
Le classement est le suivant :

Catégorie Maisons et Jardins :

1^{er} M. et Mme WAAG Yvan, 2^e Mme MAILLARD Marie-Edith,
3^e M. et Mme GUESNON Christian

Catégorie Fenêtres et Murs :

1^{er} Mme DELANGENHAGEN Claudine, 2^e M. et Mme LAMARE Maurice,
3^e Mme RAINFROY Solange

Catégorie Commerces :

1^{er} Salon de Thé CAMÉLIA, Mme Luisa De Miranda, 2^e Café PMU,
M. et Mme MOTLOCH, 3^e Magasin Passionnement Lin, M. et Mme GIRAULT

Hors bourg :

1^{er} M. Alain BAZIN et Mlle Odile BAZIN, 2^e Ex-aequo : M. et Mme Emmanuel et Sandrine CATHERINE et M. et Mme CALVEZ

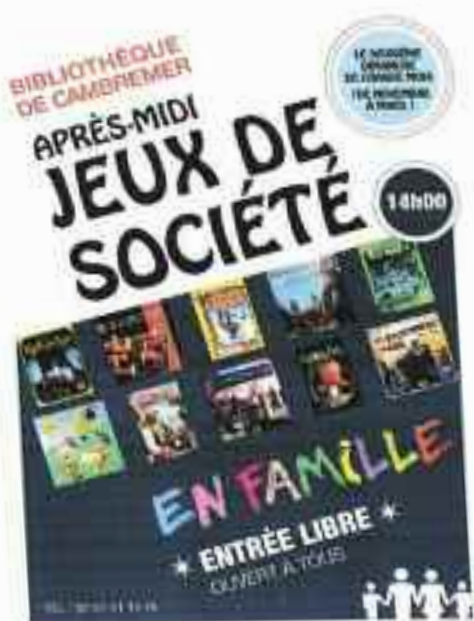
Prix spéciaux hors catégories :

M. et Mme LINGRAND : Vélo fleuri à l'entrée de la propriété

GRANDOUET : M. et Mme GRANDVAL François

SAINT AUBIN SUR ALGOT : 1^{er} M. et Mme PRUNIER Alain 2^e M. Jérôme INGER

SAINT PAIR DU MONT : Mme Laurence ROYER ■



CHANGEMENT A LA MAISON DE RETRAITE

Depuis l'été 2016, la maison de retraite a changé de propriétaires.

Désormais l'AGE d'OR est devenu LA POMMERAIE et fait partie du groupe LES MATINES dirigés par Monsieur Clément GAY et Madame DEBRAY attachée de direction :
LA POMMERAIE – 02.31.63.59.59 ■



ZOOM - INFOS

CAMBREMER FÊTE NOËL

Les commerçants ont cette année encore organisé leur traditionnelle animation « Cambremer fête Noël ».

De nombreux lots offerts par les commerçants membres de l'association et le gros lot : Un voyage pour deux personnes, offert par la CCI. Sandrine Grière, présidente de l'association des commerçants et Samuel Hebert, son secrétaire, n'ont pas manqué, lors de la remise des lots samedi 7 janvier, de remercier la CCI ainsi que tous les clients qui se sont rendus dans les commerces pendant cette période de Noël. 423 bulletins étaient déposés dans l'urne et c'est Mr et Mme Pascal DESPRES qui s'envoleront vers d'autres horizons grâce à ce voyage gagné !

La municipalité tient d'ailleurs à remercier tous les commerçants et artisans qui se sont très impliqués dans la préparation des décorations du village et qui ont agrémenté leur vitrine, rendant ainsi Cambremer très attractif en cette période de fêtes. Les préparatifs ont en effet réuni une trentaine de personnes, conseillers, commerçants et habitants du village.

Merci à tous



CEREMONIE DES VŒUX

Ce vendredi 13 janvier s'est déroulée la traditionnelle présentation des vœux.



Le Conseil municipal et moi-même étions ravis de voir la salle des fêtes aussi garnie ; ce fut un moment d'échanges bien sympathique avec tous les habitants de Cambremer et des environs et les élus. Merci à tous de votre présence.

Nous avons été honorés de la présence de Madame Clotilde VALTER secrétaire d'Etat auprès de la Ministre du travail, Madame De Gibon suppléante de Monsieur ALLIZARD Sénateur, Monsieur François AUBEY Président de l'Agglo de Lisieux, Monsieur Xavier CHARLES Conseiller Départemental.

VOTEZ : UN ACTE CITOYEN

Présidentielle : le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Législatives : les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Bonnes nouvelles et émotion à la Sainte-Barbe des pompiers de Cambremer !

Avant de passer au traditionnel verre de l'amitié, Les diplômes et les grades ont été remis aux sapeur- pompiers.

Guy DEVILLIERS, chef du centre de Cambremer, a félicité les 8 jeunes recrues qui ont réussi leurs premiers examens et les a encouragés à poursuivre sur cette voie. Il a également félicité les trois recrues adultes, Frédéric BALAGUER, Olivier LIDEC et Kevin GAHERY,

qui sont encore en formation initiale mais seront sûrement opérationnels rapidement. Une autre recrue a aussi rejoint les rangs, dans la lignée de sa famille, Louis GRANDJEAN, fils et petit-fils de pompier ! Il a enfin annoncé un autre recrutement en cours, celui de Mathilde de

Bazouches. La caserne de Cambremer se porte bien depuis quelques années et ces recrutements en assureront, on l'espère, la pérennité. Guy Devilliers a remercié Benjamin KEO-MURDJAN, parti en retraite en cours d'année. Il lui a remis la médaille de Lieutenant honoraire. Et puis, non sans émotion, il a mis à l'honneur les 30 ans de carrière, au 1er septembre 2016, d'un pompier de Cambremer. Issue d'une famille de pompiers, seize ans à son entrée, première femme dans cette caserne, Guy DEVILLIERS a souligné son implication, sa gentillesse, sa disponibilité, Sarah GRANJEAN-NEUVILLE est en 2016 le pompier qui a fait le plus d'intervention !

« Ses qualités qui sont celles d'un pompier au service des autres, c'est pour toi une façon de vivre et tu les dispenses partout où tu es engagée.... Bravo pour ce courage, Sarah, car malgré une famille à s'occuper, un travail et de nombreuses activités tu n'as jamais failli » a-t-il ajouté.



ETAT CIVIL DU 1^{er} FEVRIER AU 31 décembre 2016

NAISSANCES

SAINT AUBIN SUR ALGOT

CHÉDÉ Leena 14 Juillet

GEORGETON Gabrielle 27 Juillet

CAMBREMER

PILLON Soline 11 Mars

MOUTAWADII Eden 12 Mars

GOSELIN Yann 07 Juin

LECLERC Gabriel 03 Septembre

DESCHARMES Alice 22 Novembre

SAINT-PAIR-DU-MONT

DUVAL Jules 5 Décembre

GRANDOUET : néant

MARIAGES :

SAINT AUBIN SUR ALGOT

RAMBAUD Pierre et HUS Stéphanie
le 30 Avril

MALECOT Cyrille et GRANDVAL
Stéphanie le 21 Mai

HARLAY Loïc et LOCHET Stéphanie
le 25 Juin

BEAULIEU Romain et LEPRÉVOST
Sophie le 03 Septembre

CAMBREMER

BOITEL Paul-Arnaud et de
LAURENS de SAINT MARTIN Laetitia
le 10 Juin

LEGAY Vincent et HAMEL Christine le
11 Juin

LE CLANCHE Stéphane et

LEROUX Fanny le 18 Juin

MASO Jean-Philippe et

MOULLEC Mélyny le 09 Juillet

BLACHET Benoit et

CANU Anne-Laure 17 septembre

DOUCET Gérard et DUCHEMIN

Anne-Marie le 29 Décembre

DECES :

SAINT AUBIN SUR ALGOT

LEFEUVRE Henri le 05 Mars

CAMBREMER

LAUNAY veuve MASSIEUR
Madeleine (maison de retraite)
le 07 Avril

PIGNOL veuve LUCAS Louise
(maison de retraite) le 11 Avril

VILLEROY Marcel le 14 Avril

BEUCHER Henri le 22 Avril

CRÉVIN veuve LECORNEY Marie-
Thérèse (maison de retraite)
le 18 Avril

QUIRIN veuve AUGUSTIN Cécile
le 09 Mai

PIGNOL épouse LAUNEY Monique
(maison de retraite) le 24 Mai

LORET Maurice (maison de retraite)
le 03 Juillet



www.cambremer.fr - site officiel de la ville de Cambremer

DECES suite :

CAMBREMER

MIRONNET veuve DESFRENE
Thérèse (Maison de retraite)
le 08 Juillet

LEVACHER veuve RICHARD
Georgette (Maison de retraite)
le 16 juillet

AUGUSTIN Michel (maison de
retraite) le 20 Juillet

HÉBERT veuve DECROUX
Simone (maison de retraite)
le 28 Août

BEUNARD Pierre le 24 Août

MORTEVIEILLE Dominique

le 09 Septembre

GRÉGOIRE Jean-Claude (maison
de retraite) le 10 Octobre

LUCAS veuve COURTEILLE
Jeanine (maison de retraite)
le 22 Octobre

DENOLY veuve MOY Jeanine
(maison de retraite) le 29 Octobre

LEBAULT épouse DRILLE
Madeleine (maison de retraite)
le 1^{er} novembre

DUVAL René (maison de retraite)
le 06 Novembre

RAYNEL Albert (maison de
retraite) le 12 Décembre

HUMBLOT Jean-Louis

le 13 Décembre

ALLOIN Jean le 23 Décembre

ERRATUM

A noter : Dans l'agenda 2017,
le numéro de téléphone communi-
qué pour le cabinet d'esthéticienne
n'est pas à utiliser, l'ouverture du
salon ayant été retardée.

Nous vous communiquerons les
coordonnées dès son ouverture,
courant 2017.

Infos mairie

Horaires d'ouverture de la mairie de Cambremer :

du Lundi au Vendredi de
10h00 à 12h00 ainsi que le Mardi de
17h00 à 19h00.

Le samedi matin sur RDV avec
Madame le Maire

Tél : 02.31.63.03.36

Fax : 02.31.63.68.18

Email : mairie-cambremer@wanadoo.fr

Secrétaires de Mairie :

Brigitte BURTIN,

Céline de SMYTER-JACQUES

Mairie de Saint Aubin sur Algot :

Le jeudi de 10h30 à 11h30.

Mairie de Grandouet : Permanence en
mairie de Cambremer.

Téléphone de Monsieur le Maire délè-
gué : 06.80.10.28.98

Mairie de Saint-Pair-du-Mont :

Permanence en mairie de Cambremer.

Téléphone de Monsieur le Maire délè-
gué : 02.31.61.42.48

RETROUVEZ TOUTES
LES ACTIVITES, LES HORAIRES
EN CONSULTANT
LES SITES SUIVANTS

AO2C :

www.trailpomhaiesvergers.fr

L'ÊTRE ENCHANTE :

www.etre-enchante.org

OFFICE DU TOURISME :

www.beuvroncambremer.com

RAYON CAMBREMERIEN

www.rayoncambremerien.fr

PHOTO CLUB

www.photoclub-cambremer.fr

THEATRE ST-AUBIN-SUR-ALGOT

daniel.chedeville.pagesperso-orange.fr/theatre

Tous à vos agendas

DATES 2016	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
14 et 15 février	Stage arts plastiques	salle des fêtes	L'Être Enchanté
19 février	Loto	salle des fêtes	AMSC
12 mars	Thé dansant	salle des fêtes	Amicale du personnel
18 mars	Fête de printemps	jardin partagé	L'Être enchanté
18 et 19 mars	Théâtre	salle des fêtes	Troupe de St Aubin/algot
26 mars	Repas des anciens	salle des fêtes	Mairie
1er avril	Repas dansant	salle des fêtes	APE
1er avril	Chorale	Eglise de St Aubin	Sauvegarde de l'Eglise de St Aubin
1er avril	Expo Insectes	Grange aux Dîmes	Jardin Partagé
17 avril	Chasse aux œufs/Marché	village	Association commerçants/ marché l'ancienne
29 et 30 avril	AOC	village	CCC
2 au 5 mai	semaine radio école	diffusion village	Ecole
6 mai	conférence et balade « plantes sauvage »	jardin partagé	L'Être enchanté
13 et 14 mai	Journées de la jeunesse (petite enfance et street Art/battle)	Perreaux	L'Être enchanté le RAM et l'accueil de loisir
4 juin	Bingo bouse/foire à tout	Perreaux	APE
6 juin	Apèro Ukulélé	jardin partagé	L'Être enchanté
18 juin	Concert chorale	grange aux dîmes	L'Être enchanté
21 juin	Fête de la musique	village	Comité des fêtes
23 juin	Théâtre ados/enfants	salle des fêtes	L'Être enchanté
24 juin	Feu de la St Jean	St Aubin/algot	AMSC
1 ^{er} juillet	Vide-ateliers d'artistes	grange aux dîmes	L'Être enchanté et Cambremer
8 juillet	Théâtre au jardin	jardin partagé	L'Être enchanté
13 juillet	Bal/feu d'artifice	village	Association commerçants
15 juillet	Concert Violon	Eglise de St Aubin	Sauvegarde de l'Eglise
28 juillet	Don du sang	salle des fêtes	
5 août	Soirée étoilée contée	jardin partagé	L'Être enchanté
27 août	Repas champêtre	St Aubin/algot	AMSC
3 septembre	Rallye pédestre	St Aubin/algot	
7 et 8 octobre	Fête de la St Denis	village	Comité des fêtes
15 octobre	Trail Pom'Haies Pommiers	village	AO2C
25 novembre	Repas	salle des fêtes	AMSC

Associations

ACPG-CATM Cambremer

GARDIN Michel
14340 St Aubin sur Algot
garouda13@gmail.com

AO2C

Luc BIGNON
ao2c@orange.fr 02.31.62.27.24

A.D.M.R.

Gabrielle BRUNOT
02.31.64.11.41
adm.cambremer@orange.fr

A.J.C.

Stéphanie NEUVILLE
Impasse des Artisans Cambremer
02.31.62.42.94

a.j.cambremer@outlook.com

Amicale du Personnel communal

Nicole RAVET
02.31.63.02.69

Amicale des Pompiers de Cambremer

Sébastien SOLVE
06.51.93.23.07
solvebastien@gmail.com

Association des Commerçants

Sandrine GRIERE
02.31.63.11.62
arnaud.griere@wanadoo.fr

Association des Parents d'Élèves

contact@ape-cambremer.org

Association Sportive de Cambremer

HERFORT Yannick
06 29 58 53 88
yann14340@orange.fr

Club des Beaux Joudis

(en attente)

Comité des fêtes

GRANDJEAN Sarah
02.31.63.16.55
cdfcambremer@orange.fr

Groupe Théâtral

Pierre ALLAIRE
02.31.32.23.44

L'Être Enchanté

contact@etre-enchante.org

Marché à l'ancienne

Augustin RENAULT
02.31.62.95.00
renault-aug@orange.fr

Mieux se connaître à Saint Aubin

Dominique DUTEL
06.88.56.87.02
dominique.dutel@gmail.com

Office de Tourisme

Christian BOSSHARD
02.31.63.06.21

www.beuvroncambremer.com

Association de sauvegarde du patrimoine

François GRANDVAL
Grandouet 02.31.63.0.73

Photo Club

Christian BOSSHARD

06.85.30.87.68

contact@photoclub-cambremer.fr

Plaisir de Lire

Karine ARTMANN
02 31 31 13 76

plaisirdelire-cambremer@laposte.net

Rayon Cambremérien

Thierry SEVESTRE
02.3132.20.76

t.sevestre@wanadoo.fr

Route du Cidre - Cru de Cambremer

Stéphane GRANDVAL

cavesdumanoir@orange.fr

Sauvegarde de l'église de St Aubin

Joël Demaegt

02.31.62.70.51

Temps Partagé

Geneviève LE BARON

02.31.63.72.66

genevieve.lebaron@wanadoo.fr

Tennis Club

Rémy LARCHER

02.31.63.83.52

U.N.C. Cambremer

Jacques DESCOUPS / 02.31.39.26.97